

MINISTERE DE LA SANTE

BURKINA FASO

SECRETARIAT GENERAL

Unité - Progrès - Justice

**DIRECTION DES ARCHIVES
ET DE LA DOCUMENTATION**

Arrêté N° 2020..... 397 MS/SG/DAD

portant nomination de Chef de service à la Direction des Archives et de la Documentation

LE MINISTERE DE LA SANTE

- Vu** la Constitution ; ✓
- Vu** le décret N°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu** le décret N°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ; ✓
- Vu** le décret N°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- Vu** la loi N°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat ; ✓
- Vu** le décret N°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la Santé ; ✓
- Vu** l'arrêté N°2020-100/MS/CAB portant attribution, organisation et fonctionnement de la Direction des archives et de la documentation. ✓
- Sur proposition du Directeur des archives et de la documentation. ✓

ARRETE

Article 1 : Monsieur OUBDA Inoussa Matricule 280 351B Archiviste d'Etat est nommé chef de service de la numérisation à la Direction des Archives et de la Documentation du Ministère de la Santé.

Article 2 : le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et le Directeur des archives et de la documentation sont, chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB/MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales /MS
- DCMEF
- Intéressé
- Archives/chrono

Ouagadougou, le 23 OCT 2020



Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORHO

Officier de l'ordre de l'Étalon